



Même les elfes partent en vacances.
Bel été à tous !



LANDEANIUM

N° 139

Juin 2018

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL POUR INFORMATION

3 - 8
8 - 14

État Civil	2
Conseil municipal	3
Gendarmerie - JDC	8
Argent de poche - Congés d'été	9
Classe 8 - Délivrance des CNI	9
Bibliothèque - Les Ty-Michous	10
ALSH Accueil de Loisirs	11
Le compostage, un engrais naturel	12
Désherber au pied de chez soi	13
Appel à bénévoles Terres de Jim	13
Fougères agglomération	14

ASSOCIATIONS

15 - 23

Comité des Fêtes - Les potes en scène	15
Sporting Club Landéanais	16
SCL Section Land'Running	16
SCL Section Tennis	17

SCL Section Gymnastique	18
SCL Section VTT	18
Entente Parigné - Landéan	19
Comité de Jumelage Landéannais	20
UNC et Soldats de France	21
Club de Loisirs	22
Les 3 P ÉVÈNEMENTS	23
Ogec	23

RENSEIGNEMENTS UTILES 24

N° 139 - Juin 2018 LANDEANUM

- Responsable de la publication : Louis-Gérard GUERIN
- Responsable de la rédaction : Mariannick RIPOCHE
- Comité de rédaction : Dominique BOSSERAY, Georges COURTOUX, Christine GARDAN, Géraldine ROSSIGNOL
- Impression : Imprimerie Garlan (Fougères)
02 99 99 53 06

ÉTAT CIVIL

février, mars, avril, mai 2018

Naissance

DUFEU BRETON Kenzo	3 le Verger	17 Février 2018
COUANON Noé	5 Beaulieu	26 Février 2018
LATOUCHE Noam	3 Les Mâts	07 Avril 2018
LABBE Mia	5 Les Mâts	30 Mai 2018

Décès

JOURDAN Paul	EHPAD Laignelet	07 Février 2018
RUBION Angèle née BRICARD	7 rue du Vert Buisson	17 Février 2018
HEURTIER Jeanne	EHPAD Louvigné du Désert	25 Février 2018
PELÉ Joseph	4 La Loge	09 Mars 2018
MICHEL Yollande née GUÉRINEL	19 rue du Patis	09 mars 2018

Mariage

POTTIER Jean-Michel	4 rue Louis Ballière	5 Mai 2018
JOURDIN Anne-Sophie	14840 CUVERVILLE	



Conseil municipal

Dans chaque bulletin nous vous informons des principales décisions prises par vos élus lors des séances de Conseil Municipal. L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune « <https://landean.fr> ».

Séance du lundi 26 février 2018

Demande de D.E.I.R. 2018

Mise en accessibilité de l'agence postale communale, création d'une liaison piétonne reliant l'entrée de bourg à la forêt, création d'un abribus au lieu-dit la Cervelière.

DEVIS		Coût H.T	Coût T.T.C
Total des dépenses		36080,00 €	43296,00 €
Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (40% du montant H.T.)		14432,00 €	
Autofinancement		21648,00 €	
Total des recettes		36080,00 €	

Demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police 2018

Projets 2018 (dépenses)	Coût H.T.	Coût T.T.C.
Réalisation d'une liaison piétonne à l'entrée du bourg en direction de la forêt en continuité de l'Avenue de la Forêt	9985,00 €	11982,00 €
Total des dépenses	9985,00 €	11982,00 €
Subvention de l'agence départementale (36% du montant H.T.)		3594,46 €
Autofinancement		8387,54 €
Total des recettes		11982,00 €

Résumé des principales demandes de subventions 2018

Associations	année 2018	observations
Sporting-Club - Landéan	2 300,00 €	au titre de l'année 2018
	400,00 €	manifestation relais pédestre septembre 2018
Comité des Fêtes - Landéan	300,00 €	au titre de l'année 2018
	300,00 €	repas illuminations de Noël 2018
	550,00 €	Concours Maisons Fleuries 2018
Entente Parigné-Landéan	1 500,00 €	au titre de l'année 2018
Les 3 P événements - Landéan	150,00 €	au titre de l'année 2018
OCAS	3 456,00 €	1280 hab x 2,70 €
Société d'agriculture - Fougères-Nord	396,80 €	1280 hab x 0,31 €
ADMR - Fleurigné	1 280,00 €	1280 hab x 1 € = 1280 €
CAUDEM - Fougères	384,00 €	1280 hab x 0,30 € = 384 €
Familles rurales - Chartres de Bretagne	7 585,78 €	BP 7585,78 € pour 2018.
FGDON 35 - Rennes	525,00 €	
Association Rey-Leroux - La Bouexière	289,36 €	1 élève en élémentaire dans le public
Chambre des Métiers, Maisons Familiales Rurales, lycées techniques (enfants de Landéan fréquentant ces établissements).	30 €/élève	année 2017-2018
Ecoles, collèges, lycées, (enfants de Landéan participant à une classe découverte >3 jours).	15 € /élève	année 2017-2018
Ecoles élémentaires (enfants de Landéan fréquentant une classe d'intégration scolaire et participant à une classe de découverte > 3 jours).	40 €/élève	l'année 2017-2018
APEL de Landéan	6 € / élève	festivités de Noël 2018
Association UGSEL Twirling de Fougères	108,84 € 60 €	

Conseil municipal

Participation aux charges de fonctionnement des écoles 2017/2018 pour les enfants domiciliés à Landéan

ÉCOLES PRIVÉES

- Ville de Fougères

11 enfants en élémentaire: $372 \text{ €} \times 11 = 4092 \text{ €}$, 5 en maternelle $819,90 \text{ €} \times 5 = 4\,099,50 \text{ €}$

ÉCOLES PUBLIQUES

- Ville de Fougères

5 enfants en élémentaire: $405,35 \text{ €} \times 5 = 2026,75 \text{ €}$, 2 enfants en maternelle $819,90 \text{ €} \times 2 = 1639,80 \text{ €}$

Commune de Laignelet : 1 enfant en maternelle : 874,75 €

Commune de Lécousse : 2 enfants en maternelle : $845,34 \text{ €} \times 2 = 1690,68 \text{ €}$

Ville de Cesson-Sévigné : 1 enfant en élémentaire : 548 €

Participation des collectivités de résidence aux charges de fonctionnement de l'école privée Notre Dame de LANDEAN, sous contrat d'association

Commune de Résidence	Elémentaire : - contribution obligatoire pour les communes dépourvues d'école publique,	Total
LA BAZOUGE DU DESERT (35420) a une école privée	$372 \text{ €} \times 4 \text{ élèves} = 1488 \text{ €}$ (contribution obligatoire)	1488,00 €
FOUGERES (35300) a plusieurs écoles publiques et privées et adhère à « Fougères-Agglomération »	$372 \text{ €} \times 1 \text{ élève} = 372 \text{ €}$ (contribution non obligatoire)	372,00 €
LOUVIGNE DU DESERT (35420) a une école publique et une école privée	$372 \text{ €} \times 1 \text{ élève} = 372 \text{ €}$ (contribution non obligatoire)	372,00 €
LAIGNELET (35133) a une école publique et adhère à « Fougères-Agglomération »	$(367,54 \text{ €} - 20 \%) \times 2 \text{ élèves} = 588,06 \text{ €}$ (contribution non obligatoire)	588,06 €
PARIGNE (35133) a une école privée et adhère à « Fougères-Agglomération »	$(372 \text{ €} - 20 \%) \times 2 \text{ élèves} = 595,20 \text{ €}$ (contribution obligatoire)	595,20 €
VILLAMEE aucune école	$372 \text{ €} \times 1 \text{ élève} = 372 \text{ €}$ (contribution obligatoire)	372,00 €
POILLEY a une école privée	$372 \text{ €} \times 1 \text{ élève} = 372 \text{ €}$ (contribution obligatoire)	372,00 €

Séance du mardi 10 avril 2018

Demande de subvention OGEC

9000 € au titre d'une subvention exceptionnelle pour le déficit cantine et garderie de l'Ecole Notre Dame de LANDEAN

Délibération pour destruction de nids d'hyménoptères

Prise en charge par la commune de la destruction d'hyménoptères : guêpes, frelons et abeilles (après accord de la fédération des apiculteurs) dont le nid est situé sur ou dans les maisons d'habitation et destruction confiée à la SARL Hygiène, Conseil, Environnement, située à 35460 TREMBLAY.

Coût par intervention :

- 65 € H.T. jusqu'à 8 mètres,

- 80 € H.T. jusqu'à 15 mètres,

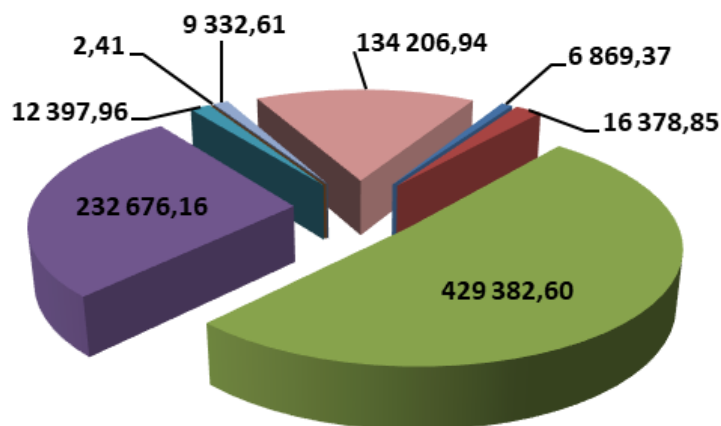
- et 110 € H.T. au-delà de 15 mètres.

La destruction des frelons asiatiques est prise en charge et assurée par Fougères Agglomération.

Conseil municipal

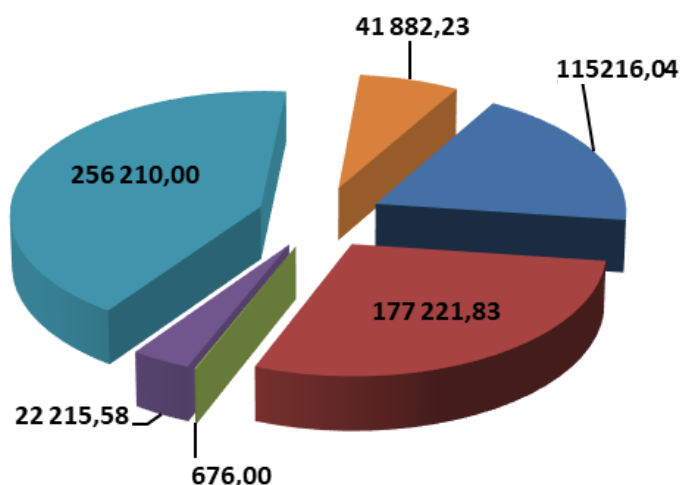
Comptes administratifs 2017 (Commune et budgets annexes) Commune

Recettes de fonctionnement



- Atténuations de charges
- Produits des services du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations : Etat, Fonds Citroën...
- Autres produits de gestion courante : revenus des immeubles
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Excédent de fonctionnement reporté N-1

Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général : entretien des bâtiments et terrains communaux, voies et réseaux, électricité...
- Charges de personnel
- Dégrèvement charges foncières
- Dotations aux amortissements des immobilisations et valeurs comptables des immobilisations cédées
- Autres charges de gestion courante : syndicats intercommunaux, subventions et indemnités des élus
- Charges financières

Assainissement

Sections	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Libellés	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1
Résultat N-1 reporté sur l'année N			181,28		181,28	
Opérations de l'exercice N (avec affectation du résultat N-1 au compte 1068)	23044,41	25467,84	24189,84	20331,70	47234,25	45799,54
Totaux	23044,41	25467,84	24371,12	20331,70	47415,53	45799,54
Résultat de clôture		2423,43	4039,42		1615,99	
Reste à réaliser N			48087,80	9231,00	48087,80	9231,00
Totaux cumulés	23044,41	25467,84	72458,92	29562,70	95503,33	55030,54
Résultats définitifs		2423,43	42896,22		40472,79	

Conseil municipal

Beaulieu

Sections	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Libellés	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1
Résultat N-1 reporté sur l'année N	13705,78		51256,34		64962,32	
Opérations de l'exercice N (avec affectation du résultat N-1 au compte 1068)	51256,34	51256,34	51256,34	51256,34	102512,68	102512,68
Totaux	64962,12	51256,34	102512,68	51256,34	167474,80	102512,68
Résultat de clôture	13705,78		51256,34		64962,12	
Reste à réaliser N						
Totaux cumulés	64962,12	51256,34	102512,68	51256,34	167474,80	102512,68
Résultats définitifs	13705,78		51256,34		64962,12	

Résidence les Molans

Sections	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Libellés	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1
Résultat N-1 reporté sur l'année N		3282,43	15897,47		15897,47	3282,43
Opérations de l'exercice N (avec affectation du résultat N-1 au compte 1068)	62272,89	62272,89	70308,28	60915,61	132581,17	123188,50
Totaux	62272,89	65555,32	86205,75	60915,61	148478,64	126470,93
Résultat de clôture		3282,43	25290,14		22007,71	
Reste à réaliser N						
Totaux cumulés	62272,89	65555,32	86205,75	60915,61	148478,64	126470,93
Résultats définitifs		3282,43	25290,14		22007,71	

Résidence l'Orée du Bois

Sections	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Libellés	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1	Dépenses N ou déficit N-1	Recettes N ou excédent N-1
Résultat N-1 reporté sur l'année N			29662,93		29662,93	

Conseil municipal

Opérations de l'exercice N (avec affectation du résultat N-1 au compte 1068)	156978,08	156978,08	159392,21	144585,96	316370,29	301564,04
Totaux	156978,08	156978,08	189055,14	144585,96	346033,22	301564,04
Résultat de clôture			44469,18		44469,18	
Reste à réaliser N						
Totaux cumulés	156978,08	156978,08	189055,14	144585,96	346033,22	301564,04
Résultats définitifs			44469,18		44469,18	

Propositions du Syndicat de Voirie de Fougères-Nord pour l'inscription au BP 2018 de la Commune

	propositions dépenses de voirie année 2018	montant
section de fonctionnement	frais de travaux	36143,50 €
	frais de gestion	56211,74 €
	total :	92355,24 €
section d'investissement	<u>travaux à effectuer :</u>	
	Liaison piétonne bourg forêt	11982,00 €
	La Cervelière - abribus	4028,60 €
	L'Agence Postale communale – accès PMR	5398,80 €
	Bourg - signalétique	5000,00 €
	total des travaux :	26409,40 €
	reliquat d'investissement 2017	-303,29 €
	récupération TVA de l'exercice 2016	-6871,10 €
	Amortissements	-5360,86 €
	total à reporter :	13874,15 €

BUDGET PRIMITIF 2018 Commune

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	906992 €	906992 €
Section d'investissement	370655 €	370655 €

Assainissement

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	29176,26 €	29176,26 €
Section d'investissement	82762,33 €	82762,33 €

Beaulieu

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	64967,12 €	64967,12 €
Section d'investissement	102517,68 €	102517,68 €

Conseil municipal

Résidence les Molans

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	70776,68 €	70776,68 €
Section d'investissement	101134,39 €	101134,39 €

Résidence l'Orée du Bois

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	247873,01 €	247873,01 €
Section d'investissement	223250,75 €	223250,75 €

Taux d'imposition année 2018

	Année 2017	Année 2018
taxe d'habitation	15,79 %	15,79 %
taxe foncière sur propriétés bâties	15,11 %	15,11 %
taxe foncière sur propriétés non bâties	41,93 %	41,93 %

Pour information

BRIGADE numérique Gendarmerie

En cas d'urgence, contactez le 17 ou 112

La brigade numérique répond à toutes vos sollicitations **NON-URGENTES** sur www.gendarmerie.interieur.gouv.fr ou les réseaux sociaux

Renseigner **Orienter** **Accueillir** **24h/24 Tous lieux**

- Dialoguer en temps réel, vous apporter une réponse concrète et immédiate
- Nous signaler un événement ou un fait
- Vous donner une réponse à un problème de sécurité
- Vous renseigner sur les démarches de plainte en ligne
- Vous orienter vers l'administration compétente
- Obtenir un récépissé d'enregistrement sur la main courante gendarmerie pour acter un différend familial, de voisinage sans pour autant déposer plainte

077-338446-0101 - Signalements

ma JDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

ANIMATEUR ENCADRANT SAMIER PARTENAIRE

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

Pour information

ARGENT DE POCHE

Cette année, la municipalité a décidé de reconduire le dispositif « Argent de poche » pour la période allant de la mi-juillet à la mi-août. Tout en gagnant un peu d'argent, ce principe permet aux jeunes de 16/17 ans, encadrés par les élus et le personnel communal, de découvrir le travail en équipe et de participer à la vie de la commune. Inscription à la mairie de Landéan.

CONGÉS D'ÉTÉ 2018

Pharmacie du 13/08 au 19/08 inclus

Bar des Sports du 4/08 au 26/08 inclus

Boulangerie du 23/07 au 8/08 inclus

Boucherie du 30/07 au 20/08 inclus

L'épicerie sera ouverte tout l'été

Coiffure M'Styl Coiff et Institut de beauté du 30/07 au 15/08 inclus

Coiffure Marie-Antoinette du 14 au 17/07 inclus – 15/08 au 22/08 inclus



CLASSE 8

Les classes 8 de Landéan se réuniront le samedi 15 septembre 2018.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- À partir de 10h30, cérémonie à l'église suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts.
 - À 11h15, rassemblement à la mairie pour les traditionnelles photos.
 - À 12h30 un repas (34 € et 12 € menu enfant) sera servi à la salle Mélusine, suivi d'une soirée dansante (inscription obligatoire).
 - Le soir galette saucisse (2.50 €) sur réservation au moment de l'inscription.
- Les personnes intéressées qui n'auraient pas été contactées sont invitées à s'inscrire avant le 15 août auprès de : Laurence ESNAULT au 06 85 66 36 94 ou Jean DELAUNAY au 06 75 78 04 94

DÉLIVRANCE DES CNI

La commune de Landéan ne délivrant plus de cartes nationales d'identité, **vous devez impérativement prendre rendez-vous, avant de vous déplacer, dans l'une des mairies de votre choix:**

La mairie de Fougères :

Merci de prendre rendez-vous en ligne pour déposer votre demande de passeport ou CNI sur www.fougères.fr, vous avez également la possibilité d'effectuer votre pré-demande sur ce même site. Tél : 02.99.94.88.40 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h, tous les jours, sauf le mardi matin et le samedi.

La mairie de Louvigné du Désert :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h au 02.99.98.01.50

Vous pouvez effectuer votre pré-demande sur le site :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> ou retirer une demande (cerfa) en mairie.



Pour information



BIBLIOTHÈQUE

Le jeudi 5 avril, Sophie Le HEGARAT, bibliothécaire de Parigné-Landéan-Beaucé a organisé une soirée littéraire concernant « Chipie », une autobiographie de Vetty MARCON, bénévole à la bibliothèque de Landéan. 20 personnes étaient présentes. Une soirée bien animée sur la vie d'une fillette vivant dans une famille plus que modeste dans les années 1950... En ce temps- là, le confort n'existait pas. Autant de questions qui ont permis de débattre avec les lecteurs sur la vie d'antan s'étalant sur trois générations et que nous avons pu comparer avec celle de nos jours. Des nouveautés de romans et BD pour adultes et enfants sont à la disposition des lecteurs.



Les cartes informatiques sont à la disposition des lecteurs à la bibliothèque.

Horaires d'ouverture

Le mercredi de 10 à 12h et de 16 à 18h

Le samedi de 10 à 12h

GRATUITÉ DES PRÊTS

Modalités de prêts :

Illimités pour 3 semaines

LES TY-MICHOUS

L'espace jeux « Les Ty-Michous » à Landéan est un lieu de rencontre convivial, aménagé pour accueillir les enfants jusqu'à 3 ans, accompagnés d'un adulte responsable (parents, grands-parents, assistantes maternelles).

Les séances sont gratuites. Renseignements à la mairie au 02.99.97.35.26.

Le jour de rencontre est le jeudi tous les 15 jours en période scolaire de 9h30 à 11h30 à la salle des Lutins ou Mélusine.

Le jeudi 24 mai, jour de l'atelier « Fêtes des mères », les enfants ont chacun confectionné un cadeau pour l'offrir à leur maman le jour « J ». La séance s'est terminée autour d'un gâteau pour fêter l'anniversaire de Louis.

Rendez-vous de septembre 2018 à juillet 2019.

2 ^{ème} semestre 2018		Année 2019	
6 Septembre	20 Septembre	10 janvier	24 janvier
4 Octobre	18 Octobre	7 février	7 mars
15 Novembre	29 Novembre	21 mars	4 avril
13 Décembre		2 mai	16 mai
		6 juin	20 juin
		4 juillet	



Pour information

ALSH

ACCUEIL DE LOISIRS

DE JUIN A SEPTEMBRE,
UN PLANNING CHARGÉ !



LES ACTIVITÉS

Si l'été est encore en pleine préparation, nous pouvons déjà vous dévoiler une partie des activités qui seront proposées aux enfants.

- **DES MINI-CAMPS**, pour partager des moments riches d'émotion avec les copains :

Pour les 8/10 ans, du 16 au 20 juillet, sur la base de loisirs des Gaëleuls à Rennes.

Au programme : patinoire, accrobranche, grand jeu « découverte de la ville » avec un guide, spectacle avec le festival « quartier d'été ».

Pour les 5/7 ans, les 17 et 18 juillet, une nuit à Chênedet avec course d'orientation et équitation. Pour tous, les 28 et 29 août, deux jours à la ferme pédagogique de la Roffinière à St Ouen des Alleux : Soins aux animaux, arts plastiques avec les éléments naturels.

- **DES TEMPS FORTS :**

Sorties plage, les 12 juillet et 30 août. Journées sport et nature, les 17 et 18 juillet sur la base de loisirs de Chênedet (tir à l'arc, équitation, courses d'orientation, découverte de la forêt...).

Inter-centres, le 24 juillet (avec La Chapelle-Janson et Luitré) avec Escape Game pour les 8/10 ans, course d'orientation pour les 5/7 ans et kermesse pour les 3/4 ans.

Les jardins de Brocéliande, le jeudi 2 août. Spectacle proposé par le festival « Les scènes déménagent » le 24 août à Fougères.

- **DES ATELIERS** (ce sont des activités de découverte, proposées sur plusieurs séances pour approfondir un thème ou une technique).

La coupe du monde de football (entraînement, pronostic, visionnage des matchs, tournoi vidéo...).

Modelages (initiation à la poterie et à la sculpture avec terre, papier mâché...). Cabaret (accompagné d'un animateur, les enfants pourront mettre au point le numéro de leur choix qui sera ensuite présenté lors d'un grand spectacle ! Chant, danse, magie... tout est possible).



Le journal avec recettes et interviews, BD et reportages... comme un vrai !). Initiation au twirling, à la boxe, à la danse Modern'Jazz.

Créations d'histoires avec les tous petits.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le projet : L'accueil de loisirs accompagne les enfants de 3 à 12 ans dans leurs loisirs. Les enfants ont le choix entre plusieurs activités. Ils peuvent aussi rejoindre les coins permanents ou les ateliers autonomes. On se laisse du temps pour jouer, échanger. L'équipe d'animation propose un projet, mais pas un programme figé afin de s'adapter quotidiennement aux envies et besoins des enfants, aux effectifs, à l'avancée du projet.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Lors des permanences : le vendredi 15 juin de 18h30 à 20h30, le samedi 16 juin de 10h30 à 12h30, le mercredi 20 juin de 17h30 à 19h.

Prévoir : une copie des vaccins de l'enfant, une attestation d'assurance (type assurance scolaire si elle couvre l'extra-scolaire), une attestation de quotient familial.

A noter également : RÉUNION D'INFORMATION SUR LE DEROULEMENT DE L'ÉTÉ LE MERCREDI 20 JUIN DE 19H À 20H. « SOIRÉE CABARET AVEC LES PARENTS LE 20 JUILLET »

Et pour la rentrée : INSCRIPTIONS À PARTIR DU 20 AOÛT, PAR MAIL SI L'ENFANT EST DÉJÀ VENU, À L'ACCUEIL DE LOISIRS SI C'EST UNE NOUVELLE INSCRIPTION.

Nos coordonnées :

al.laignelet@famillesrurales.org ou 06 98 60 98 91
2, avenue du Maine, 35 133 Laignelet

RYTHME D'UNE JOURNÉE

Accueil du matin à partir de 7h30 (arrivée jusqu'à 9h)

9h30-11h30 : Regroupement et activités

Arrivées et départ possibles

11h45-13h : Cantine

13h -14h30 : Temps calme et temps de jeu

A partir de 13h30 : Sieste des petits

14h30-16h : Regroupement et activités

16h-16h45 : Goûter et temps de partage

A partir de 17h : Départs et accueil du soir

Les formules : journée avec ou sans repas, 1/2 journée avec ou sans repas.





LE COMPOSTAGE, UN ENGRAIS NATUREL GRATUIT

30 % de nos déchets ménagers sont des déchets qui peuvent être facilement compostés. Ainsi, la poubelle est réduite et les mauvaises odeurs ne sont plus qu'un mauvais souvenir.

Que peut-on mettre dans le compost ?

Les restes de repas : épluchures de fruits et légumes, restes de repas (sauf os), coquilles d'œufs concassés, marc de café avec filtre, thé en vrac, pain rassis...



Les déchets de jardin :

tonte de pelouse en quantité limitée, taille de haies broyées, feuilles mortes, fleurs fanées, mauvaises herbes non grainées...

Les fumiers et litières d'animaux, paille, serviettes en papier, foin, cendres de bois peuvent être également ajoutés.

Ce qu'il faut respecter :

1- Veiller à un bon équilibre carbone / azote :

Les matières carbonées sont des matières brunes et sèches : paille, feuilles mortes, broyat de branches, tiges de fleurs fanées, serviettes en papier.

Les matières azotées sont des matières humides et molles : tonte de pelouses, épluchures de fruits et légumes.



2- Mélanger le compost lors de chaque apport.

- Réduire les déchets afin qu'ils se décomposent plus rapidement :

Casser les coquilles d'œufs, couper en morceaux des fruits ou légumes avariés, broyer les tiges de fleurs sèches avec la tondeuse...

3-Vérifier l'humidité de votre compost : ni trop sec, ni trop humide. Un bon compost n'a pas d'odeur et est colonisé par de nombreux insectes et petites bêtes du sol dont les fameux vers rayés rouges. Lorsque ces décomposeurs ont fait leur travail, ils disparaissent, le compost est alors mûr.



Si ces règles sont respectées, les déchets se décomposeront en un an environ, que le compost soit dans un composteur ou en tas. Ensuite, le compost est à épandre en surface et / ou à mélanger avec les 5 premiers centimètres du sol. Il peut-être également incorporé dans un trou de plantation.



Pour information

DÉSHERBER AU PIED DE CHEZ SOI, L'AFFAIRE DE TOUS

Face aux problèmes de santé publique, la Loi LABBE, entrée en vigueur en janvier 2017, impose aux communes de ne plus utiliser des produits phytosanitaires dans les espaces verts publics. Face à cette réglementation plus drastique, les élus tentent de maintenir leur commune « propre ». Cela n'est pas toujours facile, notamment pour les plus petites où un seul agent doit s'occuper de nombreuses tâches.

L'entretien au pied des propriétés privées sans produit chimique demande du temps mais chacun à sa manière peut participer à cet effort collectif en entretenant son pied de mur, sa clôture ou le trottoir devant chez lui. Pour cela, différentes solutions existent : l'arrachage manuel ou le grattage à l'aide d'outil de désherbage, le balayage, le désherbage thermique ou mécanique (rotofil), l'eau bouillante, semer des fleurs vivaces ornementales au pied de votre mur.



En plus de l'aspect esthétique, un entretien régulier des trottoirs permet d'éviter leur dégradation et participe à l'amélioration du cadre de vie de chacun. Le désherbage doit se faire de façon naturelle car l'arrêté préfectoral du 1er février 2008 interdit toute utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, en particulier près des cours d'eau et des avaloirs, des caniveaux et des bouches d'égout.

Pour les personnes âgées qui ne peuvent plus se déplacer, il est toujours possible de faire appel à un ami ou à un voisin.

Chacun ainsi par ses gestes simples peut contribuer à l'embellissement collectif de sa commune.



APPEL À BÉNÉVOLES REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE

A l'occasion de la plus grande fête agricole en plein air d'Europe : **Les Terres de Jim, qui se déroulera à Javené les 7, 8 et 9 septembre 2018**, les Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine organisateurs de

l'événement recherchent des volontaires motivés à rejoindre l'aventure. On a besoin de vous ! Pour la réussite de cet événement, partage et convivialité sont les maîtres mots de notre équipe de bénévoles. Tous les profils sont les bienvenus et chacun a sa place pour mener à bien la réalisation de cette manifestation d'envergure nationale. Aux côtés des Jeunes Agriculteurs du 35, écrivez l'histoire des Terres de Jim en rejoignant l'équipe !

Qui contacter ?

Information et inscription bénévoles

au 06 48 06 55 43 : benevoles.lesterresdejim@gmail.com

Pour plus d'information sur les Terres de Jim au 02 23 48 29 54 : terresdejim@ja35.bzh

Site Internet des Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine : www.ja35.bzh

INFORMATION FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

La détection de 4 espèces invasives présentant un risque pour la santé humaine. Certaines plantes invasives représentent un risque pour la santé des personnes.

En 2018, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) relayée par la FREDON Bretagne (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) a interpellé Fougères Agglomération sur l'éventuelle présence de certaines de ces plantes.



Quatre plantes sont ciblées :

- la berce du Caucase,
- le raisin d'Amérique,
- le datura stramoine
- l'ambroisie à feuilles d'armoise.

La berce du Caucase est une plante géante mesurant de 3 à 5 m de hauteur.

La sève au contact de la peau **provoque de très graves brûlures.**



Le raisin d'Amérique est une plante **toxique** à ne pas confondre avec le raisin comestible.



Datura Stramoine est une plante entièrement **toxique**, dangereuse si elle est ingérée par les êtres humains ou les animaux. **Des foyers de Datura Stramoine ont été découverts sur des parcelles agricoles du territoire de Fougères Agglomération avec le risque de voir des bovins s'intoxiquer.**



L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante particulièrement **allergène** provoquant de l'urticaire, de l'eczéma, des conjonctivites ou de l'asthme même chez des personnes qui n'en souffrent pas habituellement.

Si vous remarquez l'une de ces plantes, soyez vigilants.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec votre mairie qui en informera Fougères Agglomération.



Associations

COMITÉ DES FÊTES



Les membres du comité des fêtes remercient tous les bénévoles extérieurs qui sont venus prêter main forte pour la préparation de la salle et le montage ainsi que du démontage des stands.

Vide grenier :

Malgré un temps maussade, nous avons eu une bonne fréquentation certes moins bonne qu'à l'accoutumée, mais satisfaisante. La journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Nous recrutons des bénévoles pour étoffer notre équipe. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre
Bruno MENARD au 06 32 02 21 07 ou
Danielle DELAUNAY au 06 82 87 72 40.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Elle se déroulera le 17 juin à partir de 12h sur le terrain de sports avec animations musicales et restauration. En première partie un duo de musique celtique OEDA.

En seconde partie, ETA-D'AM est un trio du pays de Fougères.

Réservations obligatoires pour les repas.

LES POTES EN SCÈNE

Depuis février, le groupe théâtre a pris son envol et créé une association qui a pour titre « Les Potes en Scène » Les personnes intéressées se sont regroupées en assemblée générale.

Composition du bureau

Président : Mickaël ROIZIL

Vice-Président : Philippe EON,

Trésorière : Anne PAUTONNIER

Secrétaire : Danielle DELAUNAY

Membres

Sylvie DANDIN

Marie-Annick DESHAYES

Geneviève FAUVEAU

Marie-Thérèse LOUVIOT

Dominique MOREL

Cette année 3 pièces vous seront interprétées :

« La Bonne Planque » de Jean-Louis BORDESSALES jouée par les jeunes enfants.

« Meurtre au Château » de Patricia HENNEGRAVE jouée par les adolescents.

« Tranches de Bluff » de Jean-Claude MARTINEAU interprétée par les adultes.

Venez nombreux nous encourager.

Prenez date des 6 représentations de fin d'année à la salle Mélusine :

- Les samedi 24/11/2018, 1/12/2018 et 8/12/2018 à 20h30

- Les dimanche 25/11/2018 et 2/12/2018 à 14h30

- Le vendredi 7/12/2018 à 20h30

SPORTING CLUB LANDÉANAIS

L'assemblée générale du SCL du mardi 12 juin est l'occasion d'établir les bilans et de présenter les projets des différentes sections.

Une soirée «inscription» va avoir lieu **le vendredi 31 août 2018** de 18h à 20h à la salle Mélusine.

Vous pourrez vous inscrire, en outre, aux sections :

- Tennis
- Gym
- Running
- VTT
- Tennis de table
- Comité de jumelage : danse bretonne

Des activités seront proposées au profit du Téléthon **le samedi 17 novembre 2018**.

Vous pouvez d'ores et déjà retenir la date.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances

S.C.L SECTION LAND'RUNNING



Différentes courses ont déjà eu lieu depuis le début d'année avec la participation de nos adhérents :

-Foulées de l'Espoir à Fougères le 18 mars avec 25 participants avec les enfants.

-1^{er} marathon de Paris le 8 avril pour 3 femmes du Land'Running.

-Semi-marathon de Liffré également le 8 avril.

Félicitations à René ORY qui termine 1^{er} dans la catégorie 10 kms des Foulées de l'Espoir à Fougères et au Semi-Marathon de Liffré.

Un nouveau compte Facebook a été créé : *Land'Running Land'Running*. Vous pourrez y trouver les participations des adhérents aux différentes courses. Merci à Othello pour son dévouement à la mise à jour du site.

Petit rappel pour le week-end du 15 après-midi et 16 septembre pour le traditionnel relais Normandie Bretagne avec le départ du dimanche midi à Landéan, ceux qui sont intéressés, un repas sera prévu le dimanche midi au prix de 12 € pour les adultes et 7 € pour les enfants (paëlla, fromage, tartelette aux pommes, café, boisson non comprise).

Retenez déjà cette date pour venir nous accompagner.

S.C.L SECTION TENNIS

La saison tennis se termine après avoir été aussi riche en événements que les années passées : 7 cours mis en place, 4 équipes adultes inscrites en championnats et 2 équipes enfants. Nos jeunes joueuses ont terminé l'année en participant à un tournoi organisé par le Conseil départemental.



C'est un bon moyen pour les préparer aux championnats officiels. Pour les championnats officiels, bravo à l'équipe des filles (Lou, Victoire et Elodie) qui a terminé deuxième de sa poule et merci à Anne la capitaine.

Pour financer notre année tennis, nous avons organisé un loto avec des tickets à gratter. Le ticket du plus gros lot, une tablette, a été vendu par Nicolas, le deuxième lot une enceinte karaoké vendue par Thonin et de nombreux autres lots ont également été gagnés.



La reprise de la saison prochaine est prévue fin septembre.

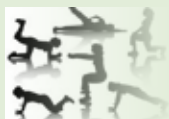
Les dates d'inscription seront diffusées dans la presse ainsi que sur le site internet de la commune dans la rubrique associations.

Nous avons aussi organisé un spectacle avec Bruno BLONDEL, imitateur humoriste. Ce dernier a eu beaucoup de succès et nous remercions toutes les personnes qui ont aidé à la mise en place ainsi que celles qui y ont participé. C'est une aide importante pour notre section.



Associations

S.C.L SECTION GYMNASTIQUE



Comme nous en avons l'habitude, nous avons marqué la fin de la saison 2017/2018 par l'assemblée générale et le repas annuel le vendredi 25 mai. C'est le moment pour les adhérents de partager un moment de convivialité.

Les séances de gymnastiques reprendront à partir du 10 septembre à la salle Mélusine :

Le lundi de 20h à 21h avec Kévin

Le mercredi de 18h à 19h avec Benjamin ou Kévin (1/2)

Le jeudi de 20h à 21h avec Mauricette

Nous envisageons de reprendre les cours de « YOGA DU RIRE »

Les inscriptions se feront : Lors de la soirée inscription le vendredi 31 août de 18h à 20h à la salle Mélusine ou lors des cours en vous permettant d'essayer 3 cours gratuitement en septembre. Le prix de la cotisation annuelle est de 60 € pour les 3 séances hebdomadaires. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Gaëlle GROUAZEL au 02 99 99 55 20 ou par mail : grouazel.family@orange.fr. Bonnes vacances.



« Brigitte Géraud et Alice Chopin ont reçu chacune un cadeau en remerciement de leur engagement depuis de nombreuses années au sein de l'association ».

S.C.L SECTION VTT



Après un hiver humide et peu de sorties, le printemps est de retour avec une météo plus clémentelle!

Nous vous attendons, chaque samedi à 14h, sur le parking du terrain de football.

ENTENTE PARIGNÉ LANDÉAN



La saison 2017-2018 va bientôt s'achever. Chez les jeunes, les U7 et U9 ont participé avec assiduité aux différents plateaux.

Les U11 terminent en milieu de tableau. Notre première saison avec l'Avenir du Granit c'est très bien passé avec une bonne présence aux entraînements.

Les U13 A terminent 3ème en Critérium et les U13B finissent en milieu de tableau, les U15 terminent 4ème, les U17 après une descente au mois de janvier ont obtenu de très bons résultats qui leur permettent de remonter.

Chez les seniors, les équipes A et B terminent en milieu de classement comme les vétérans pour leur reprise en championnat cette saison.

Sabrina MALLE a été élue « bénévole du mois » par le district de football lors d'une soirée à l'Aumallerie au mois d'avril en récompense de ses 18 années passées au sein du club.

A noter dans vos agendas, l'assemblée générale du club est fixée le vendredi 8 juin à 20h à Landéan. L'entente organise 2 lotos géants le samedi 16 juin à l'espace le Conquérant de St James. Sur la journée, plus de 20000 € de lots avec un bon d'achat de 5000 € le soir.

N'hésitez pas à réserver vos places au plus vite.

Pour les personnes souhaitant intégrer l'Entente Parigné Landéan pour la saison prochaine en tant que joueurs ou bénévoles, n'hésitez pas à contacter : Stéphane PAUTONNIER au 06 89 86 04 83 ou Sabrina MALLE au 06 81 21 45 11.

Le bureau de l'E.P.L vous souhaite de passer d'agréables vacances.



Lors du tournoi de Parigné Landéan, en finale U13 l'équipe de l'Av du Granit en Entente avec Parigné Landéan a remporté le tournoi devant l'Avenir du Couesnon

COMITÉ DE JUMELAGE LANDÉAN-BALROTHERY



Cette année encore, le comité de jumelage a proposé à l'occasion de la Saint-Patrick une animation riche et diversifiée tout au long du week-end du 18 et 19 mars 2018.

- Le marché irlandais :

Ouvert de 10h à 18h, les visiteurs ont pu découvrir de nombreux produits irlandais dont certains assez rares dans les commerces français. Bières, whisky, chocolat, thés, confitures, vêtements et autres objets divers ont fait le bonheur des habitués et des nouveaux acheteurs et leur ont permis de faire des provisions ou suggéré des achats cadeaux.

- Un repas irlandais :

En Irlande, l'« Irish stew » est un plat typique, réalisé avec du mouton cuit à la bière accompagné de carottes, de pommes de terre et d'oignons (les petits pois et la salade ont été ajoutés comme un clin d'œil aux couleurs irlandaises). Pour répondre au goût des bretons, le mouton était remplacé par du bœuf. Cet écart n'a pas déçu les 140 convives. Au contraire, il semble que ceux-ci aient largement apprécié ce mets et fait part de leur grande satisfaction aux membres du comité.

- Un Fest Deiz

Cet après-midi avait une couleur et saveur particulière pour les membres du comité de jumelage. Un duo japonais, qui s'est produit pour la première fois lors du festival Yaouank au Parc des Expositions à Rennes le 18 novembre 2017, avait accepté de venir à Landéan. Juri HASHIMOTO au violon et Tatsuya OGAWA à l'accordéon ont étonné par la connaissance de la musique bretonne et l'aisance de leur interprétation. Les musiciens et danseurs ont été enthousiasmés par la qualité du morceau chanté en breton par Tatsuya. Avec Juri, ils ont également interprété avec une grande facilité un morceau « Kan ha diskann » digne des spécialistes de cette technique vocale comme les frères Morvan.

Lulu, M'Duo, Les P'tits Lutins, et Terblar, groupes bien connus dans le pays de Fougères, ont également entraîné dans la danse avec joie et enthousiasme, les 250 personnes présentes tout au long de cet après-midi.

A l'occasion d'une scène ouverte, deux autres musiciens se sont produits dont Ray SLOANE, irlandais vivant dans notre région a permis de découvrir un instrument typique : le « Uilleann pipes ».

*Dans le cadre du partenariat entre le réseau des comités de jumelage et le cinéma le Club de Fougères, le film irlandais « **Love and Friendship** » était proposé lundi soir. Après la présentation du comité de jumelage par Amand BOIVENT à l'aide d'un diaporama, la projection, devant 150 personnes, de ce film sorti le 22 juin 2016, parachevait notre week-end de la Saint-Patrick.*

Les membres du comité de jumelage de Landéan, vous invitent, dès à présent, à prendre date pour la Saint-Patrick 2019, le dimanche 17 mars.



UNC ET SOLDATS DE FRANCE

Assemblée Générale

Le 27 janvier se sont réunis à la salle Mélusine, les membres de la section UNC-Soldats de France de Landéan, sous la présidence de Maurice BARON.

Après présentation par le président et le trésorier et approbation des comptes rendus moral et financier de la section il a été procédé, par vote à bulletin secret, à l'élection du tiers sortant. Ont été réélus : BRAULT François, BERTELHOT Louis, HARDE Joseph, HARDE Léon, LEMARIE Jean-Claude. L'après-midi s'est ensuite poursuivie par le partage de la galette des rois. Avant de partager le verre de l'amitié offert par la municipalité, Louis-Gérard GUERIN, maire et membre des soldats de France a remis l'insigne des soldats de France à Roger GOUPIL en présence de Maurice BARON, président.



Nous tenons à remercier tous ceux qui participent au bon déroulement de ces moments de convivialité.

103 adhérents, A.F.N et Soldats de France, dont cinq veuves composent aujourd'hui notre association.

Cérémonies du 8 mai

Comme chaque année, de nombreux landéanais étaient présents pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale. Après un temps de prière à l'église, les personnes présentes se sont rendues au Monument aux morts à la suite des drapeaux.



Outre la gerbe de l'UNC et une seconde offerte par Raymond BOURGIN, les jeunes ont déposé une gerbe au nom de classes 7.

Après la sonnerie aux morts, la Marseillaise et le chant des partisans, le Maire a donné lecture du message du ministre de la Défense.

Nous souhaitons adresser nos plus vifs remerciements à toutes les personnes présentes et tout spécialement aux musiciens, aux membres de la chorale ainsi qu'aux enfants.

Dates à retenir :

1^{er} septembre : Congrès du centenaire à Janzé

8 septembre : Journée pêche et détente

9 septembre : Bal de l'association

11 novembre : Cérémonie du centenaire

Associations

CLUB DE LOISIRS



Depuis le 12 février, plusieurs membres du club ont participé à la modification et à la peinture de la nouvelle salle rue du Hallay et les paletistes nous ont rejoints. Une nouvelle activité vient également de débiter : « Les échecs ». Actuellement 6 membres du club se réunissent tous les mardis matin salle Jules Ferry. Les personnes désirant participer à cette activité sont les

bienvenues, des séances d'initiation peuvent même être mises en place.

- Le jeudi 11 janvier 2018, les adhérents ont partagé la galette des rois.
- Le jeudi 15 mars a eu lieu la belote individuelle qui a réuni, salle Jules Ferry, 28 participants du club.
- Le jeudi 5 avril, nous étions 105 à participer au repas de printemps salle Mélusine.
- Le dimanche 8 avril, notre club a organisé un bal animé par Thierry LEFEVRE.
- Le concours de palets que nous avons organisé salle des Mégalithes le mercredi 18 avril, a réuni 17 équipes dont 5 de Landéan.
- Le jeudi 3 mai, un repas galettes saucisses a réuni 83 membres du Club de Loisirs.
- Le mardi 22 mai, un concours de belote a réuni 272 participants à la salle des Mégalithes.

Dates à retenir pour le premier semestre 2018 :

- Le 26 juin, nous organisons un voyage en Bretagne, avec visite de la maison du pâté HENAFF et du port du Guilvinec. Il reste encore quelques places disponibles (tarif 76€), s'inscrire auprès de Jean DELAUNAY.
- Le 7 août, repas champêtre au Chatellier 17 €. Inscription avant le 1^{er} juillet.
- Repas de secteur à La Chapelle Janson le mercredi 22 août. Inscription avant le 5 août. Cette année, nous avons choisi les deux chansons suivantes : « *J'ai demandé à la lune* » du groupe Indochine et « *Je reviens chez nous* ».
- Concours de belote le mercredi 5 septembre.
- Repas d'automne le jeudi 4 octobre.
- Concours de palets le mercredi 17 octobre.
- Gai savoir le mardi 13 novembre.
- Repas gastronomique et assemblée générale le jeudi 6 décembre.

Pour les divers inscriptions et renseignements :

Jean DELAUNAY :
02 99 97 31 32
ou 06 75 78 04 94

Noël PRIME :
02 99 99 61 66
ou 06 70 58 35 40



Associations

LES 3 P ÉVÈNEMENTS

Cette année, l'association a choisi le thème de la ferme.

Le 24 février 2018, nous avons organisé la soirée des jeunes « l'amour est dans le foin ». Les participants ont joué le jeu en prenant bottes et chapeaux de paille, tout cela dans une bonne ambiance.



Un grand merci aux participants et aux bénévoles. Prochain rendez-vous le 13 octobre 2018 :

- Nous organisons, à la salle Mélusine, une soirée et un repas festif « à la ferme » bien entendu. Des cartes seront en vente auprès des responsables. La date de la course cycliste challenge Joseph CHALOPIN sera fixée ultérieurement.

OGEC

Une fin d'année perturbée

Si le bâtiment de l'école a montré quelques faiblesses ces derniers temps avec la détection d'un champignon très invasif qui attaque les boiseries et qui engendre de grosses rénovations, nous pouvons maintenant avec plus de recul, saluer les points positifs à cette épreuve :

- Une adaptation exemplaire des élèves et du personnel de l'école
- La confiance des parents
- Une posture sécurisante et une réactivité de la directrice et des enseignantes : la classe a continué d'être assurée. Les déménagements successifs ont pu être à chaque fois anticipés, les organisations réinventées malgré les désagréments quasi quotidiens.
- Une grande aide des parents d'élèves parfois prévenus au pied levé mais toujours là !
- Des membres OGEC positifs et déterminés malgré une incertitude sur l'ampleur des travaux et des membres APEL aidants et compréhensifs pour le décalage des festivités de fin d'année.
- Une municipalité compréhensive pour la mise à disposition de la salle des Lutins :

Merci à Monsieur le Maire, les élus et aux habitués de cette salle qui ont dû eux aussi se réorganiser.

En bref, une belle énergie pour éradiquer ce parasite !

Rendez- vous à la rentrée pour un état des lieux, de beaux locaux rénovés que l'on aura plaisir et fierté à vous présenter.



Renseignements utiles

Mairie

☎ : 02 99 97 35 26

Maire : M. Louis-Gérard GUERIN

(Permanence le samedi de 10h à 12h)

Contact : mairie.landean@wanadoo.fr

Secrétaire : Mme Christèle DENOUIL

Heures d'ouverture :

Mardi, jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h

Mercredi, vendredi : 14h - 18h

Samedi : 9h - 12h (**fermée le 1er samedi du mois**)

Nouveaux habitants de Landéan : N'oubliez pas de vous présenter en Mairie, muni de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile afin de vous inscrire sur le fichier population, les listes électorales, etc...
Si vous déménagez, pensez également à nous prévenir de votre départ.

Salle « Mélusine » et « des Lutins » ☎ : 02 99 97 22 85

Réservations : Mme SAULNIER Monique ☎ : 02 99 97 20 51
du mardi au vendredi : 11h30 à 13h / 18h30 à 20h

Ecole privée Notre Dame

☎ : 02 99 97 30 94

Directrice : Mme Justine SIMON
www.ecole-nd-landean.org



Bibliothèque

Horaires d'ouverture
mercredi : 10h - 12h / 16h - 18h
samedi : 10h - 12h
☎ : 02 99 97 35 77



Office National des Forêts

☎ : 02 99 99 69 07

Service des eaux et Assainissement Collectif

S.T.G.S.

☎ : 09 69 32 69 33

Assainissement non collectif

Véolia

☎ : 09 69 32 35 29

S.M.I.C.T.O.M.
Fougères Agglomération

☎ : 02 99 94 34 58

L'entrée du dernier véhicule est autorisée 10 minutes avant la fermeture



Les sacs jaunes sont à retirer en mairie

Déchèteries	Jours	Horaires d'été (du 01/03 au 31/10)	Horaires d'hiver (du 01/11 au 28/02)
Landéan	Lundi Samedi	17h30 - 18h30 14h00 - 16h00	15h30 - 16h30 14h00 - 16h00
Louvigné du Désert	Lundi, Mercredi Vendredi, Samedi	9h00 - 12h / 14h - 18h	9h30 - 12h / 14h - 17h30
Parigné	Lundi Mercredi Samedi	16h30 - 17h30 16h30 - 17h30 10h00 - 12h00	16h30 - 17h30 16h30 - 17h30 10h00 - 12h00

Office : 1^{er} samedi Landéan,
5^{ème} samedi Landéan ou Parigné
Horaire d'été : 18h00
Horaire d'hiver : 17h00



Presbytère de Louvigné du Désert

☎ : 02 99 98 02 23

Père HONORÉ, Abbé Marcel JAMELOT,
Vicaire Olivier GUIASSOU

Toutes les informations importantes ou de dernière minute sont sur le site :
<https://landean.fr>



Médecin	Docteur BOIDOT	☎ : 02 99 97 22 55
Pharmacien	M. BOUNSEUM	☎ : 02 99 97 23 00
Infirmiers	8 rue Victor Hugo	☎ : 02 99 97 35 67
Ambulancier	SARL LEVÊQUE	☎ : 02 99 97 34 00
Pompiers		☎ : 18
Samu 35		☎ : 15
Gendarmerie	Fougères	☎ : 02 99 94 25 25

Agence Postale

Horaires d'ouverture

mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h - 17h
samedi : 9h - 12h
☎ : 02 99 97 37 51